



REPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE D'EAUBONNE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le Conseil municipal se réunira en séance publique dans la
salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville**

Mercredi 13 novembre 2024 à 20h00
ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

I. PROCES-VERBAL

0. Approbation des séances des 03 juillet et 02 octobre 2024

II. INFORMATIONS DE MADAME LA MAIRE

III. FINANCES LOCALES

1. Autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP)
 - 1.1. AP/CP n° 2021001 - Construction du groupe scolaire *Gisèle HALIMI*
 - 1.2. AP/CP n° 2022001 - Aménagement du commissariat rue Jeanne Robillon
 - 1.3. AP/CP n° 2023001 - Sobriété énergétique
2. Budget général de la Ville : Décision Modificative n° 2
3. Refinancement - Contrat de prêt auprès de la *Caisse Française de Financement Local*
4. Approbation d'un protocole transactionnel dans le cadre du lot n°1 du marché n° 2018-011 relatif à la reconstruction du gymnase *Georges Hébert* (lot VRD - Espaces verts)
5. Convention d'objectifs et de moyens avec l'*Amicale du Personnel de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Eaubonne*

IV. DÉVELOPPEMENT URBAIN - GESTION PATRIMONIALE - ÉCONOMIE LOCALE

6. Cession de la propriété cadastrée AR 66p et 386p après division AR 912912 - sise 1 rue Gambetta - à *Monsieur MOYA José et Madame YUNGA Maria*
7. Cession de la propriété cadastrée AP 59 - sise 3 rue Jules Ferry - à la *Holding Les Ingénieurs Literie SASU* représentée par Monsieur EL JARRARI Khalid

V. DÉCISIONS DE LA MAIRE

Compte-rendu des décisions prises par Madame la Maire (du n° 2024/368 du 16 septembre 2024 au n° 2024/439 du 24 octobre 2024) en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.